



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master



Diplôme de l'école nationale supérieure  
des arts décoratifs

Ecole nationale supérieure des arts  
décoratifs de Paris

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

## Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) a été créée en 1766 sous la double égide art et industrie, et apparaît comme une « institution » dans le paysage des écoles d'art françaises et internationales.

Se définissant comme « une école de la forme, pas seulement en son sens esthétique, mais une forme qui répond à un usage, à de nouveaux usages », elle assure une « formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir et développer toute réalisation dans les diverses disciplines des arts décoratifs ».

Très sélective à l'entrée, la formation est dispensée en 5 ans depuis 2007. Seule la 1<sup>ère</sup> année est transversale et généraliste, destinée à donner aux étudiants les bases nécessaires. Dès la 2<sup>ème</sup> année, ils optent pour un des 10 secteurs de spécialisation pour les 4 années restant, avec des enseignements spécifiques à chacun d'eux, qui couvrent tout le champ du design, voire de l'expression plastique : architecture intérieure, art espace, cinéma d'animation, design graphique, design objet, design textile et matière, design vêtement, image imprimée, photo/vidéo, scénographie.

Cette spécialisation précoce est tempérée par l'existence d'enseignements transversaux dans 3 domaines : les savoirs de la création (dessin, expression plastique, morphostructure, etc.) ; les savoirs de la société (anglais, sciences humaines, histoire de l'art et des civilisations) ; les savoirs techniques transversaux. Elle est aussi accompagnée de projets et d'apprentissages communs entre les secteurs spécialisés.

Le 2<sup>nd</sup> cycle est accessible à des étudiants venus d'autres horizons que le 1<sup>er</sup> cycle de l'ENSAD, sur concours. Pour autant, plus de 90 % des étudiants de 2<sup>nd</sup> cycle proviennent du 1<sup>er</sup> cycle.

L'école a d'autre part considérablement renforcé son 3<sup>ème</sup> cycle, sous la structure EnsadLab (laboratoire de recherche de l'ENSAD), qui comporte plusieurs programmes de recherche et des partenariats structurants, dans le cadre du programme doctoral SACRe (Sciences Arts Création et Recherche), monté au sein de PSL (fondation Paris Sciences et Lettres) avec l'ENSBA (Ecole nationale supérieure des beaux-arts), la Fémis, le CNSAD (Conservatoire national supérieur d'art dramatique), le CNSMDP (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris) et l'ENS (Ecole normale supérieure) de la rue d'Ulm à Paris. 7 doctorants sur 21 sont à l'ENSAD. Il est évident que le 3<sup>ème</sup> cycle de l'école bénéficie de cette démarche structurante : interpénétration des enseignements, cours de formation à la recherche, séminaire de doctorants ouverts aux étudiants, etc.

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation de l'ENSAD est intégralement délivrée sur le site de la rue d'Ulm, sans délocalisation. Il n'existe aujourd'hui pas de diplôme commun avec des établissements étrangers.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation du diplôme

Le diplôme de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs valide une formation pensée en 5 ans, qui permet aux étudiants de se doter à la fois d'une forte culture générale et d'une spécialisation progressive dans le secteur choisi.

En ce qui concerne la structuration du 2<sup>nd</sup> cycle, elle est aujourd'hui marquée par les points suivants :

- La 4<sup>ème</sup> année est largement consacrée au mémoire de l'étudiant, travail de pré-recherche débouchant sur une soutenance, fortement doté en ECTS et d'une mention au diplôme, ainsi qu'à un séjour de 6 mois dans un établissement international partenaire. Ce séjour reste facultatif, même si plus de la moitié des étudiants l'effectue.

- La 5<sup>ème</sup> année est dès lors essentiellement tournée vers le grand projet de fin d'étude, travail de création personnel de l'étudiant, lui aussi conclu par une soutenance et doté de mention au diplôme.

Cette année universitaire (2013-2014), l'ENSAD compte 149 étudiants en 4<sup>ème</sup> année et 128 en 5<sup>ème</sup>. Le taux de réussite au diplôme est élevé, compte tenu de la forte sélection à l'entrée. Pour autant, quelques 10 % d'échecs sont observés à l'issue de la 4<sup>ème</sup> année.

## Synthèse de l'évaluation

### Evaluation réalisée en 2013-2014

- Appréciation globale :

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'ENSAD assure donc une « formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir et développer toute réalisation dans les diverses disciplines des arts décoratifs », et particulièrement dans 10 secteurs de spécialisation : architecture intérieure, art espace, cinéma d'animation, design graphique, design objet, design textile et matière, design vêtement, image imprimée, photo/vidéo, scénographie.

Cette formation, qui permet à ses diplômés de s'insérer sans difficulté dans la vie professionnelle ou dans une post-formation doctorale, suit une structure progressive en 5 ans où le 2<sup>ème</sup> cycle est le prolongement logique du 1<sup>er</sup>. La spécialisation survient dès la 2<sup>ème</sup> année, mais de nombreuses mutualisations favorisent la cohérence : enseignements transversaux, apprentissages communs entre les secteurs, mais aussi avec des formations extérieures (workshops communs secteurs design objet, design textile, design graphique, vidéo et architecture intérieure, avec les Mines de Paris, le MIT (Massachusetts institute of technology) et la Parson's School ; workshops croisés secteurs design textile et design vêtement, avec la Central Saint Martins et la CAFA (Central academy of fine arts) de Pékin, etc.).

Tout au plus peut-on regretter que, malgré ces dispositifs de mutualisation et de transversalité, la « gestion du remord » (*i.e.* un changement de spécialité à l'issue des 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> années) ne semble pas prévue dans le cursus. Ce point, qui devra toutefois être précisé par l'école, peut être une faiblesse, eu égard à l'incertitude qui accompagne parfois les jeunes créateurs.

La validation de la formation repose sur l'attribution de 30 crédits ECTS par semestre, reposant tant sur du contrôle continu ou des devoirs sur table que des soutenances. Le diplôme et son option s'appuient fortement sur 2 points forts : le mémoire, développé et soutenu en 4<sup>ème</sup> année, et le grand projet de l'étudiant, en 5<sup>ème</sup> année.

En ce qui concerne l'acquisition de compétences additionnelles, transversales et préprofessionnelles, l'ENSAD a particulièrement renforcé l'importance des sciences humaines et de l'histoire de l'art et des civilisations dans son cursus en 2013. Elles sont présentes chaque année et dans chaque secteur, et s'orientent fortement au cours du 2<sup>ème</sup> cycle vers l'initiation à la recherche (méthodologie de projets, réflexion globale), ce qui peut être jugé tardif.

L'enseignement des langues apparaît comme le parent pauvre de la formation : seul l'anglais est enseigné (même si l'école recommande l'auto-apprentissage d'autres langues), avec une faiblesse des volumes et d'attribution de crédits (1 par semestre), et pas de mesure telle que TOEFL, TOEIC ou Bulats pour la validation des connaissances. De même, la formation en informatique apparaît purement opérationnelle, dans le cadre de l'accompagnement de projets.

Un stage en milieu professionnel de 3 mois au total (segmentable) est obligatoire. Il prend place à n'importe quel moment du cursus (généralement durant les vacances universitaires post 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> années) mais n'est validé qu'en 5<sup>ème</sup> année (10 crédits ECTS) sur une base non explicitée. A noter que cette durée paraît faible, eu égard aux enjeux de l'école.

Enfin, il est notable qu'en matière de public visé, la très grande majorité (près de 90 %) des étudiants du 2<sup>nd</sup> cycle de l'ENSAD provient de son 1<sup>er</sup> cycle, ce qui s'explique compte tenu du niveau d'excellence de celui-ci et du continuum très fort entre les 2 cycles. Un concours d'entrée permet d'accéder en 4<sup>ème</sup> année, après une licence d'un établissement d'art ou 5 années de pratique dans une profession artistique. Sur environ 300

candidats, 5 % seulement sont admis. L'acquisition du diplôme en validation des acquis de l'expérience (VAE) reste très marginale (de 1 à 3 personnes ces 3 dernières années), alors que plusieurs demandes émanent de diplômés de l'ancien cursus souhaitant obtenir le master.

### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Comme indiqué ci-dessus, l'ENSAD reste avant tout une école en 5 ans, au cheminement cohérent et progressif, et relativement hermétique à l'arrivée de nouveaux profils en 2<sup>nd</sup> cycle, qui s'inscrit donc dans la continuité logique du 1<sup>er</sup> cycle. De plus, l'école met en place depuis quelques années un 3<sup>ème</sup> cycle de haut niveau voué à la recherche, et là aussi, même s'il s'ouvre très largement à l'extérieur, des continuités avec le 2<sup>nd</sup> cycle sont en train de se dessiner nettement.

Le positionnement de l'ENSAD est évidemment d'être un établissement d'envergure nationale et même internationale, de par la qualité et la notoriété de son action et de ses enseignements, en partenariat avec d'autres établissements français et étrangers ayant le même statut.

Pour autant, il est étrange de constater que son recrutement est très nettement axé sur la région parisienne en 1<sup>ère</sup> année (80 à 85 %), un peu moins ensuite, et que la proportion d'étudiants étrangers est très faible (2/3 seulement à chaque niveau d'admission, etc.). L'école n'analyse pas cette situation un peu paradoxale, il serait intéressant qu'elle le fasse car ce profil franco-français, voire essentiellement parisien, peut à terme conduire à un certain isolement, ou tout du moins à un hiatus entre sa démarche internationale et la typologie des étudiants qu'elle forme.

En ce qui concerne la recherche, sa conduite et sa valorisation sont considérées comme partie intégrante de ses missions par l'ENSAD, qui développe activement depuis 2007 un vaste programme de 3<sup>ème</sup> cycle au sein de l'EnsadLab, puis depuis 2010 via des programmes de partenariat actif de très haut niveau (PSL, SACRe, Idex et Labex, etc.). Même s'il s'agit d'une activité distincte de l'école proprement dite, plus d'un tiers de ses étudiants sont diplômés de l'ENSAD, et des effets de capillarité sont mis en place : cours d'initiation à la recherche pour les étudiants du 2<sup>nd</sup> cycle, séminaire doctoral mensuel et colloques ouverts à ces derniers, renforcement du corps enseignant par des docteurs et des titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Il est évident que ces initiatives donnent une dimension encore renforcée à l'ENSAD, à l'heure où les processus d'innovation, par exemple, prennent une importance de plus en plus considérable dans le monde économique.

L'école s'adosse également aux milieux socio-professionnels, via l'accueil de stagiaires, des partenariats, workshops et conférences avec des entreprises ou institutions françaises et internationales, mais aussi l'intervention d'entités et personnalités extérieures dans le cursus, le mémoire et le grand projet. Cela permet aux étudiants de nouer de multiples contacts et relations avec le monde professionnel. Toutefois, rien n'indique la place de ces partenaires dans le recrutement des diplômés.

L'ENSAD a noué des partenariats nombreux et prestigieux avec d'autres centres d'enseignement et de recherche. Le plus significatif est l'implication au sein de la fondation PSL avec des établissements tels que le Collège de France, l'ENS, l'Université Paris-Dauphine, le CNRS, l'Inserm, l'ENSBA, les Mines, etc. Même si ce consortium touche le 3<sup>ème</sup> cycle, ses effets s'en font déjà sentir sur le master, avec des colloques, conférences et workshops groupés avec d'autres écoles.

En termes de relations et échanges internationaux, l'école a signé 87 partenariats avec des écoles de création similaire, sur les 5 continents, qui portent sur des échanges d'enseignants, l'organisation de séminaires et voyages d'études, de workshops ou colloques communs, mais également sur des mobilités d'étudiants pendant 6 mois en 4<sup>ème</sup> année. Il est toutefois surprenant de constater que si elles sont « encouragées » (bourses d'école, dispositif Erasmus, Aide à la mobilité des étudiants (AMIE), etc.), ces mobilités ne sont que facultatives, et ne semblent pas faire l'objet d'évaluation. Même si leur nombre en est croissant, près d'un étudiant sur 2 ne part pas à l'international.

De même ne figurent pas les possibilités de double diplôme ni de délocalisation.

### Insertion professionnelle et poursuite des études

Même si le nombre de candidats est en baisse depuis quelques années, l'attractivité de l'ENSAD est très forte, puisqu'en 1<sup>ère</sup> année, il y a de l'ordre de 2500 candidats (pour seulement 85 à 90 admis), en 2<sup>ème</sup> année 700 à 800 candidats (pour une trentaine d'admis), et en 4<sup>ème</sup> année environ 300 candidats (pour une vingtaine d'admis). Il y a en revanche, et c'est surprenant, très peu de candidats étrangers, et encore moins d'admis (2 ou 3 seulement par concours).

Le taux de réussite au diplôme est également élevé, ce qui s'explique sans doute par la sélectivité élevée à l'entrée : de 3 à 5 abandons et 9 redoublants en 4<sup>ème</sup> année, soit moins de 10 % d'échecs ; et en 5<sup>ème</sup> année un taux d'obtention du diplôme variant de 92 % à 99 %. Pour autant, on ne connaît ni les raisons de ces quelques échecs ni comment l'école les prend en charge.

En ce qui concerne le devenir des diplômés, l'ENSAD mène chaque année une enquête via e-mails auprès des étudiants diplômés 3 ans auparavant. Lors de la dernière enquête en 2012, avec un taux de réponse de 88,50 %, près de 90 % des étudiants diplômés en 2009 avaient un emploi (de concepteur-créateur en majorité), 70 % l'avaient trouvé en moins de 6 mois, 47 % gagnaient plus de 2000 € mensuels et 76 % considéraient que leur formation était adaptée à leur profession (contre seulement 56 % en 2010).

Ces résultats confirment que l'ENSAD ne présente pas de problèmes de débouchés professionnels. En revanche, on aimerait savoir où les diplômés travaillent, dans quels secteurs, avec davantage de précision dans les fonctions, et on ne sait rien non plus de la situation à 10 ans, à 20 ans, etc. De telles données, que l'on obtient dans les grandes écoles d'ingénieur ou de management, seraient grandement utiles pour mieux juger de l'adéquation de l'ENSAD à son marché professionnel.

### Pilotage de la formation

Le 2<sup>nd</sup> cycle de l'école est particulièrement bien doté en matière d'encadrement pédagogique, tant en quantité (61 enseignants en 4<sup>ème</sup> année, dont 8 enseignants-docteurs et 1 HDR, 58 enseignants en 5<sup>ème</sup> année, dont 9 enseignants-docteurs) qu'en qualité (tous les enseignements, sectorisés comme généralistes, sont représentés par des expertises élevées). On notera le recrutement récent de plusieurs enseignants-docteurs, dont 4 en 2013 ayant des qualifications pointues en recherche.

En revanche, on peut estimer que l'équipe de soutien administratif (10 personnes soit 8,7 équivalents temps plein-ETP, en sus du directeur, du directeur des études et depuis 2012 du directeur de la recherche) est un peu limitée en effectif vis-à-vis des enjeux de l'école. Cela explique peut-être certains des points faibles relevés.

Le suivi de la formation est assurée par :

- le conseil des études et de la recherche (CER), chargé de définir les orientations pédagogiques et de recherche, qui comporte 17 membres (le directeur, le directeur des études, 2 enseignants coordonnateurs nommés, 6 représentants élus des enseignants, 3 représentants élus des étudiants, 4 personnalités qualifiées désignées par le ministre de la culture et de la communication), et a été renforcé fin 2013.
- le collège des coordonnateurs, qui met en œuvre la pédagogie définie par le CER, et comprend 15 enseignants élus par leurs pairs (un pour chaque spécialité, un pour la 1<sup>ère</sup> année, 4 pour les enseignements transversaux).

Hors contrôle continu, le diplôme est largement dépendant du mémoire de 4<sup>ème</sup> année, et du grand projet de 5<sup>ème</sup> année. Le mémoire est encadré par un professeur de l'ENSAD, et soutenu en public par l'étudiant. Le jury réunit le directeur de mémoire, 2 enseignants de l'école et, le cas échéant, une personnalité extérieure. Le grand projet est également soutenu en public, le jury comprenant au moins 2 enseignants de l'école et 2 personnalités extérieures. Tant le mémoire que le grand projet font l'objet d'une mention (de « admis », 10 à 12, à « félicitations du jury », 18 à 20), sachant qu'une note inférieure à 8 amène au redoublement, de 8 à 10 à un rattrapage en septembre.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée via le collège des coordonnateurs et le CER, par les étudiants élus. Les diplômés ne semblent pas impliqués dans cette démarche, ce qui est dommage dans la mesure où leur confrontation avec la vie professionnelle leur aurait permis d'analyser leur formation en rapport avec les contraintes de celle-ci.

La procédure d'autoévaluation de la formation a été plus formalisée en 2012, « après discussion au sein des instances », tout en « laissant une marge d'appréciation à chaque secteur » : consultation auprès des étudiants d'une part, des enseignants et techniciens d'autre part, sur questionnaire rédigé par l'école ; mise en commun des résultats entre enseignants et représentants des étudiants lors des commissions de passage des 11 et 12 juin 2012 ; puis rédaction d'un rapport de synthèse remis à la direction des études.

La précédente évaluation de l'ENSAD par l'Aeres a eu lieu en 2010. L'école a suivi en grande partie les recommandations émises, qui concernaient essentiellement l'articulation entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles :

- Une progressivité plus marquée des enseignements entre les 2 cycles : sur ce point, une réponse satisfaisante a été apportée par l'établissement.
- La restructuration pédagogique et le renforcement de la 4<sup>ème</sup> année en termes d'encadrement pédagogique : nette hausse du volume d'enseignements.
- L'initiation à la recherche au 2<sup>nd</sup> cycle : en lien avec le cycle de recherche EnsadLab au sein de PSL et dans le cadre d'un futur doctorat.
- Des évolutions dans le profil enseignant : recrutements notamment d'enseignants-docteurs.

En revanche, la recommandation de la création d'un diplôme au bout du 1<sup>er</sup> cycle des trois 1<sup>ères</sup> années n'a pas pu être suivie. Elle a été palliée par la remise d'un certificat d'études. Néanmoins, cette perspective, selon l'ENSAD, « continuera d'être étudiée ». Car force est de constater que sur ce point la cohérence du dispositif licence master doctorat (LMD) n'est pas respectée.

#### ● Points forts :

Les points forts de l'ENSAD sont ceux d'une école d'excellence, véritable institution dans le paysage des écoles d'art françaises, qui permet à ses diplômés de s'insérer sans difficulté dans la vie professionnelle ou dans une formation doctorale. En particulier :

- L'efficacité de sa pédagogie, servie par plusieurs atouts :
  - Le passage progressif d'un enseignement généraliste à une spécialisation.
  - La pertinence des programmes pédagogiques, tant pour les enseignements spécialisés de secteur que pour les enseignements transdisciplinaires.
  - Un encadrement pédagogique adapté aux besoins, tant en quantité qu'en qualité.
- La place que l'ENSAD a su donner à la recherche en quelques années.
- La richesse des relations que l'ENSAD a tissées, via de très nombreux accords de partenariat, avec d'autres établissements d'enseignement, des institutions, fondations et entreprises, sur le plan national et international. L'école se positionne ainsi comme un acteur incontournable du design et de l'expression plastique.

#### ● Points faibles :

Les points « faibles » de la formation, ou tout du moins ceux qui nous semblent requérir une attention particulière pour l'ENSAD, sont les suivants :

- Une dimension internationale qui mériterait d'être plus prononcée.
- Des systèmes d'évaluation des enseignements par les étudiants, et d'autoévaluation de l'établissement, qui gagneraient à être plus formalisés et rigoureux.
- Une vision trop limitée de l'avenir des anciens étudiants, et l'absence de prise en compte de ceux-ci dans la vie de l'école.
- Une spécialisation dès la 2<sup>nd</sup>e année, impliquant une dépendance élevée du 2<sup>nd</sup> cycle aux choix effectués en 1<sup>er</sup> cycle.
- Une initiation à la recherche au 2<sup>nd</sup> cycle, et même au 1<sup>er</sup> cycle, qui pourrait être plus systématisée ou renforcée.
- Même si le taux de réussite de l'école est élevé, le nombre significatif d'abandons en 4<sup>ème</sup> année pose la question du traitement par l'école d'étudiants en échec.

#### ● Recommandations pour l'établissement :

Le statut de l'ENSAD d'une part, l'évolution des échanges sur notre planète d'autre part, poussent fortement à inciter l'école à pousser plus avant la dimension internationale dans les années qui viennent.

A ce titre, l'enseignement des langues tout au long du cursus gagnerait à être plus développé : diversification à d'autres langues que l'anglais, davantage de volumes horaires et de crédits pour ces matières, passage de certifications type TOEFL, TOEIC ou Bulats. Le bagage international des étudiants en serait renforcé.

De même, le séjour à l'international devrait être obligatoire, au moins sur 3 mois, et non plus facultatif comme aujourd'hui (ce qui entraîne forcément des disparités sensibles entre les étudiants).

Enfin, l'école aurait intérêt à mettre en place une politique pour attirer davantage de candidats et d'étudiants étrangers, sur le modèle de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) de Lausanne par exemple.

Un objectif de 25 % d'étudiants étrangers semble souhaitable. La mixité et l'ouverture des étudiants n'en seraient que meilleures.

Le processus d'autoévaluation mériterait d'être développé. Il serait intéressant de faire de ce processus un véritable outil d'analyse, d'évolution et de progrès de l'école. Pour ce faire, les phases de recueil des avis auprès des parties prenantes (enseignants, étudiants, partenaires), d'analyse, interprétation et discussion des résultats, et de mise en place des actions correspondantes, devraient être davantage « écrites », systématisées et mises en œuvre, dans une rigueur méthodologique et dans la durée.

Les diplômés, en tant qu'anciens étudiants confrontés au monde professionnel ou universitaire, devraient forcément être impliqués dans un tel processus.

La prise en compte des diplômés et anciens de l'école devrait être améliorée. Le statut de l'ENSAD incite à recommander à l'école de se doter des moyens pour suivre plus fortement les anciens diplômés, et les intéresser davantage à la vie, à l'évolution et au fonctionnement de l'école.

L'analyse des carrières post-école gagnerait ainsi à être plus développée que l'étude à 3 ans actuellement menée : des statistiques sur la situation à 5 ans, 10 ans, 20 ans, des données plus précises sur les emplois occupés et les conditions de travail, seraient souhaitables.

Plus loin, la création, à l'instar de ce qui se fait dans les grandes écoles d'ingénieurs, de management ou d'administration, d'un réseau Alumni, d'un catalogue ou e-catalogue des anciens, de rencontres avec les étudiants, concourrait vraisemblablement à une attractivité renforcée de l'école et à une facilitation du parcours professionnel des diplômés.

La formation à la méthodologie de recherche devrait être plus fortement systématisée. Même si le mémoire de 4<sup>ème</sup> année est le cadre d'une bonne initiation à la recherche par la pratique, la préparation à cette voie mériterait d'être accentuée au cours du 2<sup>nd</sup> cycle. Notamment, le nouveau cours sur les enjeux de la recherche, qui n'est aujourd'hui obligatoire que pour le secteur du design graphique et optionnel pour les autres, devrait être systématisé.

La « labélisation explicite des cours méthodologiques existants » est du reste un objectif que l'école se donne à court terme, ce qui répondra à l'enjeu.





# Observations de l'établissement

Paris, le 15 SEP. 2014

*Le Directeur de l'École*

Monsieur Didier Houssin  
Président de l'Agence d'évaluation de  
la recherche et de l'enseignement supérieur  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Nos réf. : DIR/2014-0046

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, conformément à la procédure, un texte regroupant les observations qu'il me paraît souhaitable de joindre au rapport de l'AERES de juillet 2014 concernant le renouvellement du grade du Master pour les diplômés de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs.

Ce texte apporte quelques précisions et expose très succinctement quelques-unes des orientations de l'établissement pour les prochaines années.

Comme vous le constaterez, ces orientations sont en pleine convergence avec les préconisations de l'AERES.

Avec mes remerciements, je vous d'agrée, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marc Partouche

## OBSERVATIONS DU DIRECTEUR

En tant que directeur récemment nommé (mars 2014) à la tête de l'EnsAD, je tiens tout d'abord à souligner l'importance que j'attache au rapport transmis en juillet 2014 par l'AERES dans le cadre d'une demande de renouvellement du grade de master pour le diplôme de l'École et à en remercier vivement le comité d'experts.

Il est en effet particulièrement précieux de pouvoir disposer d'un travail d'évaluation aussi complet, mettant en exergue les lignes de force et les atouts de l'établissement mais aussi les marges de progression et de développement qu'il est suggéré d'explorer.

Depuis la première évaluation en 2010, l'établissement a parcouru un chemin remarquable, guidé par les recommandations de l'AERES; en particulier le renforcement du cycle 4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> année et l'ancrage très volontariste dans la recherche constituent des acquis très éloquents.

A ce titre, l'entrée dans la Fondation de coopération scientifique « Paris-Sciences et Lettres » (PSL), lauréate d'une IDEX, a constitué une étape particulièrement significative, prolongée par la participation à la COMUE « Université de Recherche Paris Sciences & Lettres – PSL University » dont le contrat de site a été signé en juillet 2014<sup>1</sup>. L'École a ainsi pris dans ce cadre PSL une part très active à la création d'une formation doctorale originale (SACRe), fondée sur la pratique et associant des artistes, des designers et des théoriciens autour de la thématique « Art et Sciences ». A la rentrée 2014, l'École compte 6 doctorants SACRe (Sciences, Art, Création, Recherche).

Le cursus master – doctorat s'est donc mis en place dans un temps relativement court et dans le respect de l'identité historique de l'École des Arts Déco qui s'est toujours attachée à maintenir les enseignements fondamentaux transversaux tout en développant l'innovation et la recherche.

Les 10 spécialités :

- Architecture intérieure
- Art-Espace
- Cinéma d'animation
- Design graphique / multimédia
- Design objet
- Design textile et matière
- Design vêtement
- Image imprimée
- Photo / Vidéo
- Scénographie

<sup>1</sup> Liste des membres de la COMUE : École Nationale Supérieure de Chimie de Paris (Chimie Paris Tech), École normale supérieure, Université de Paris-Dauphine, Observatoire de Paris, École nationale supérieure des mines de Paris, École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle, Conservatoire national supérieur d'art dramatique, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, La Fémis, Fondation de coopération scientifique P.S.L., Institut Curie, C.N.R.S., INSERM, INRIA

qui font la richesse de l'École par leur diversité, ont conservé leur identité dans la culture commune que donnent les cours transversaux et les moments de partage en workshops communs.

Le rapport appelle quelques précisions sur divers points :

1. p3 « Synthèse de l'évaluation » - 3<sup>e</sup> paragraphe – « la gestion du remords »

La question posée est : l'élève peut-il changer de spécialité à l'issue de la 2<sup>e</sup> ou de la 3<sup>e</sup> année ?

Cette possibilité est prévue par le règlement intérieur (art 19), au plus tard 2 mois avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre et sous réserve de l'accord des 2 coordonnateurs de secteur concernés.

En pratique, les demandes de changement de secteur sont peu nombreuses (7 demandes en 2011-2012, 6 en 2012-2013 et 2 en 2013-2014). Dans la moitié des cas, cette demande est acceptée en cours d'année. Sinon l'élève préfère redoubler l'année en l'effectuant dans un autre secteur.

2. p3, avant dernier paragraphe – validation du stage obligatoire

Cette évaluation est prévue par l'article 21 du règlement intérieur :

Le stage est supervisé par un enseignant de l'École, « directeur de stage » et un « tuteur de stage », représentant de l'organisme d'accueil. L'élève doit rédiger un rapport de stage qui doit exposer ses motivations pour le choix de ce stage, comporter une présentation de l'agence, l'entreprise ou la société, retracer le déroulement du stage, les tâches, les actions, les réalisations effectuées, sa conformité aux attentes de l'élève, l'analyse de l'expérience reçue.

Ce rapport de stage est soumis au directeur du stage (enseignant choisi par l'élève). Celui-ci valide le stage par rapport aux objectifs de l'élève et lui attribue une note qui sera inscrite en 5<sup>ème</sup> année et correspondant à 10 ECTS.

3. p4, 7<sup>e</sup> paragraphe – Évaluation de la mobilité des étudiants à l'international

La mobilité étudiante est un des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs d'ouverture, d'attractivité et d'influence, à savoir la fidélisation et le développement de partenariats avec des institutions tant nationales qu'internationales et des entreprises.

L'évaluation des mobilités à l'étranger, à posteriori, s'effectue devant la commission internationale où l'étudiant doit remettre et présenter à l'ensemble des enseignants de son secteur de spécialisation les travaux imposés et personnels lors de son séjour d'étude, son bulletin de notes, le « learning agreement ». Il présente par un exposé l'expérience de son séjour.

4. p5, 1<sup>er</sup> paragraphe – Echec au diplôme (raisons et prise en charge par l'École)

L'École prend en charge l'échec au diplôme en permettant à l'élève de redoubler sa 5<sup>e</sup> année, si toutefois il n'a pas déjà redoublé au cours de sa scolarité. Grâce à cette deuxième chance, la quasi-totalité des élèves (de l'ordre de 92 à 99 %) réussissent leur diplôme. Si l'élève décide de quitter l'EnsAD, celle-ci lui remettra un certificat attestant des ECTS obtenus durant son cursus.

Au-delà de ces précisions qui n'avaient pas été fournies lors de l'envoi du dossier, il me paraît surtout important d'indiquer les voies dans lesquelles s'oriente l'établissement au vu des recommandations formulées par le rapport :

1. l'ouverture accrue sur l'international pendant la formation et la recherche de candidats étrangers
2. le maintien des liens avec les diplômés et anciens de l'Ecole
3. le processus d'autoévaluation

### **1/ L'ouverture accrue sur l'international pendant la formation et la recherche de candidats étrangers.**

La mobilité des étudiants vers l'étranger est déjà substantielle, comme l'ont déjà bien noté les experts (séjours d'études, stages à l'étranger, voyages de groupe pour tous les élèves de 3<sup>e</sup> année, workshops avec des partenaires étrangers) et encouragée par l'établissement par des prises en charge financières sur ses crédits propres, bien au-delà des dispositifs de bourses de type ERASMUS.

Ces actions seront, bien entendu, poursuivies.

Devraient être également développés dans les années qui viennent :

- la mobilité internationale dans les deux sens et, en particulier, l'accueil par l'Ecole, de façon systématique, d'intervenants professionnels étrangers de haut niveau ;
- des accords-cadres avec des institutions d'enseignement à l'étranger, en vue d'éventuels co-diplômes, qui, comme l'a relevé le rapport, n'existent pas encore.

Le rapport souligne à juste titre la faiblesse du nombre des étudiants étrangers en formation : une poignée d'élèves étrangers seulement sont recrutés par les concours en particulier celui de 1<sup>ère</sup> année (3 admis en 2014), alors qu'ils sont ouverts sans critère de nationalité et que les droits à payer sont très modestes (52 € pour le concours, 433 € pour la scolarité).

Cette situation, regrettable à tous égards, et anormale dans le paysage actuel de l'enseignement supérieur, appelle la mise en œuvre urgente d'un plan spécifique : suppression de l'interdiction faite aux élèves étrangers ayant bénéficié d'un échange de se présenter aux concours de 2<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> années et de prétendre accéder au diplôme ; création éventuelle de diplômes nouveaux (masters internationaux) adaptés au niveau linguistique ; passerelles plus aisées avec des institutions étrangères similaires ; développement de cours du cursus en anglais.

Mais le principal obstacle au recrutement d'élèves étrangers réside probablement dans les modalités du concours de 1<sup>ère</sup> année lui-même (2 400 candidats en moyenne, 90 reçus) qui sélectionne in fine des étudiants essentiellement franciliens, provenant de milieux favorisés sur le plan culturel.

Le souhait d'ouvrir sur l'international et celui de réaliser une plus grande diversité sociale dans les recrutements d'élèves se conjuguent pour mettre en œuvre une réforme de fond des modalités du concours.

Ces pistes font partie des priorités de mon mandat et sont d'ores et déjà à l'étude avec l'appui des instances collégiales de l'établissement.

## **2/ Le maintien des liens avec les diplômés et anciens de l'Ecole.**

L'Ecole s'attache à maintenir les contacts avec les anciens élèves et à les informer de ses activités : les diplômés des six dernières promotions sont inscrits dans le fichier des contacts et reçoivent, par voie électronique, toutes les *Lettres d'information* (bimestrielles), les communiqués et les invitations.

Tous les anciens élèves ont la possibilité d'adhérer à l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole nationale supérieure des Arts Déco, domiciliée dans les locaux de l'Ecole et par elle subventionnée, à qui incombe l'édition d'un Annuaire des anciens. Mais le faible nombre d'adhérents, même s'il est en augmentation, ne permet pas à l'association de jouer le rôle dynamique qui serait souhaitable.

L'Ecole s'attachera, dans les années prochaines, à mieux utiliser la richesse que représentent les anciens, dans leurs milieux professionnels respectifs, et à les associer, par leur témoignage, à la réflexion sur l'évolution des métiers à laquelle doit répondre l'adaptation de la pédagogie et à l'insertion des plus jeunes (propositions de stages, d'embauches, participations à des forums professionnels).

Une enquête systématique, au-delà de celle qui est pratiquée trois ans après le diplôme, pourrait également être envisagée, comme cela est suggéré par le rapport. Elle serait un outil précieux, l'étude de marché préalable à la mise en place d'une offre de formation continue, reposant sur des modules courts et innovants qui procureraient à l'Ecole une visibilité nouvelle et un levier pour des ressources propres.

## **3/ Le processus d'autoévaluation.**

Comme le souhaite le rapport, la généralisation et la formalisation de l'autoévaluation des enseignements seront poursuivies.

### **CONCLUSION :**

La période qui s'ouvre est celle de la consolidation des acquis de l'organisation du cursus selon les normes du master et de l'aboutissement en 2015 de la procédure de la formation doctorale SACRe au sein de PSL Research University.

Ce sera aussi une période très active sur des perspectives de collaboration accrue avec d'autres établissements ou centres de recherche, dans le cadre du Grand Paris, et dans le cadre de partenariats avec des institutions étrangères dans l'objectif d'accroître le rayonnement international de l'Ecole et de diversifier ses publics.

Les objectifs de l'établissement s'inscrivent ainsi en pleine convergence avec les recommandations du rapport de l'AERES.

Marc Partouche

Directeur de l'Ecole